



Le 10 avril 2022

Objet : Consensus syndical sur les attentes en matière d'un dialogue social de qualité à la Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture

Monsieur le Directeur Général,

Une rencontre avec l'ensemble des organisations syndicales de l'administration de la mer et de l'environnement s'est déroulée jeudi 7 avril en votre présence.

Tant par son inhabituelle brièveté, moins de deux heures effectives, que par une conduite « au pas de charge » qui n'aura pas laissé véritablement de place au débat, aux interventions et questions posées, ce premier contact a fait l'unanimité parmi les représentant.es du personnel.

Nous, représentant.es syndicaux.les de toutes les organisations du Ministère de la Mer, saisis par la forme singulière de ce premier échange, souhaitons spontanément vous exprimer notre désaccord sur le signal donné qui préfigure un dialogue social de pure forme réduit à des consultations de surface.

Le paysage administratif comme l'organisation des missions et des services sont en passe d'être remaniés. Nous sommes à la croisée des chemins. Les attentes des agent.es sont aussi importantes que les questionnements sont grands. Des réponses sont attendues sur les orientations et moyens à venir.

La Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture, nouvellement créée, suscite espoirs, questionnement et inquiétudes chez les personnels attachés à la défense des missions. Sans changement de cap, le caractère expéditif, voire lapidaire, de cette prise de contact ne laisse rien augurer de bon pour nos relations à venir.

L'attachement au maintien d'un dialogue social de qualité au sein de l'administration de la mer par l'action volontaire des directeurs et directrices des affaires maritimes passés, avait pallié pour partie la disparition des instances formelles dédiées à la concertation. L'expérience montre que le contrat social reste précaire et pour beaucoup dépendant de la volonté de celui placé aux commandes.

Les organisations syndicales de l'administration de la mer et de l'environnement souhaitent un Directeur général à l'écoute des représentant.es des personnels.

Nous attendons un dialogue de qualité davantage tourné sur l'ambition de développer les missions que de les privatiser.

Nous voulons des échanges concrets sur la stratégie et les moyens mobilisés pour la défense des métiers et la promotion des personnels civils.

Le secrétaire général
SNPAM-CGT

Nicolas MAYER

Le Secrétaire général
SNPAM-FO

Sélim MENTALECHETA

Le Secrétaire général
UFETAM-CFDT

Dominique VINCENT

La Secrétaire générale
Sne-FSU pour la FSU

Véronique CARACO-GIORDANO